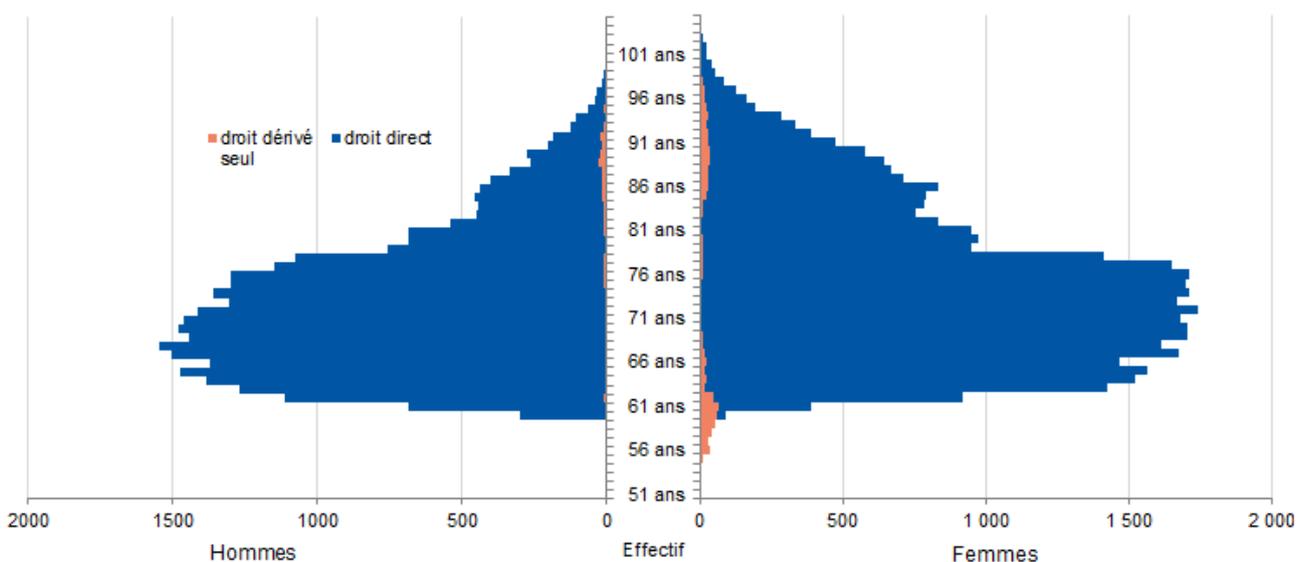


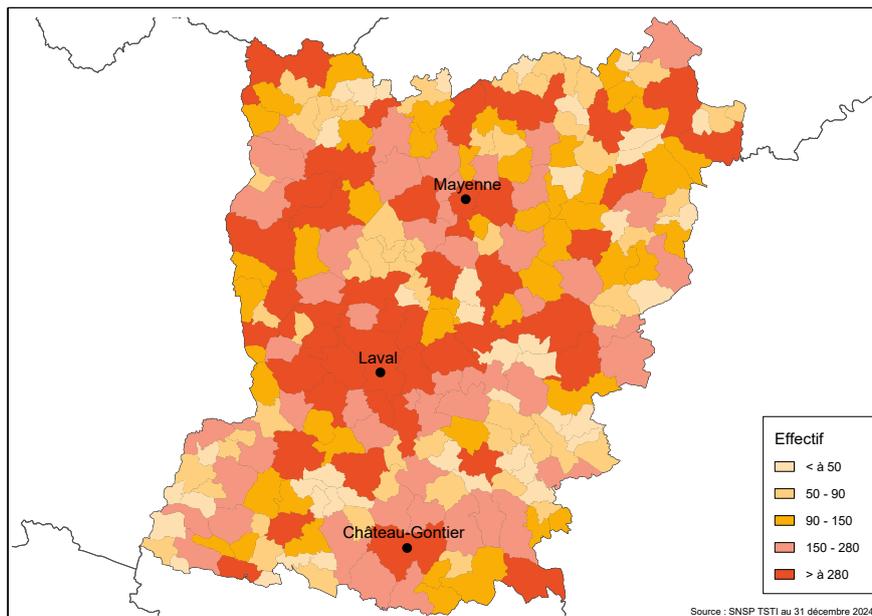
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	1 546	2 096	3 642
Droits directs (retraites personnelles)	1 379	1 360	2 739
Droits dérivés (retraites de réversion)	167	736	903
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	90	114	204
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	728	350	1 078
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,0 ans	62,8 ans	62,4 ans
Droits dérivés	77,8 ans	75,2 ans	75,7 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Hommes	Femmes	Ensemble	
Nombre total de retraités	30 971	39 999	70 970
Retraités percevant un droit direct seul	29 246	30 056	59 302
Retraités percevant un droit dérivé seul	435	972	1 407
Retraités percevant les deux à la fois	1 290	8 971	10 261
Minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	2,2%	2,5%	2,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	13 351	7 859	21 210
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,3 ans	75,3 ans	74,4 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(3)</sup>	1 004 €	790 €	883 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	17,0%	45,9%	33,2%

## Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

## Retraités du régime général par commune



## Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Laval</b>			
Nombre total de retraités	4 541	6 594	11 135
Retraités percevant un droit direct seul	4 352	4 714	9 066
Retraités percevant un droit dérivé seul	13	149	162
Retraités percevant les deux à la fois	176	1 731	1 907
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	4,6%	4,7%	4,6%
<b>Château-Gontier-sur-Mayenne</b>			
Nombre total de retraités	1 546	2 129	3 675
Retraités percevant un droit direct seul	1 455	1 530	2 985
Retraités percevant un droit dérivé seul	22	54	76
Retraités percevant les deux à la fois	69	545	614
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	1,9%	2,7%	2,4%
<b>Mayenne</b>			
Nombre total de retraités	1 451	2 099	3 550
Retraités percevant un droit direct seul	1 366	1 532	2 898
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	31	38
Retraités percevant les deux à la fois	78	536	614
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	2,8%	3,7%	3,3%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".